

# SEANCE DU 3 février 2020

## VOIRIE – Travaux 2019-2020 – Choix de l'entreprise

Consécutivement au programme de travaux de voirie arrêté pour les années 2019 et 2020, un marché public a été lancé sur le portail du Conseil Départemental.

Les plis devant être déposés au plus tard le 7 janvier 2020 à 12h00, quatre entreprises ont déposé une offre :

Entreprises	Montant HT
CHAPRON	48 583.09 €
COLAS	64 976.27 €
EUROVIA	73 826.72 €
ELB	73 935.76 €

Après étude des différentes offres et délibération, le Conseil Municipal, considérant que l'entreprise CHAPRON présente la meilleure offre au vu des critères de notation,

- **DECIDE**, à l'unanimité, de retenir l'Entreprise CHAPRON pour un montant HT de **48 583.09 €**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son délégué à signer le contrat de travaux correspondant et tout document y afférent.

## PERSONNEL – Augmentation temps de travail

Afin de renforcer la présence du personnel auprès des enfants à la cantine, Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu d'augmenter le temps de travail du poste d'ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe comme suit :

- **Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2<sup>ème</sup> classe :**

- temps de travail porté de 23 h 36 mn (23,60/35) à **24 h 05 mn (24,08/35)**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de prendre en compte la modification du temps de travail du poste comme indiqué ci dessus à compter du 9 janvier 2020.

## PERSONNEL – Tableau des effectifs aux 1<sup>er</sup> et 9 janvier 2020

SITUATION ANCIENNE		SITUATION NOUVELLE	
<b><u>ADMINISTRATIF</u></b>		<b><u>ADMINISTRATIF</u></b>	
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	NC 1 (30 h 00)	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	NC 1 (30 h 00)
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	NC 1 (29 h 00)	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	NC 1 (29 h 00)
Adjoint administratif *	NC 1 (11 h 00)	Adjoint administratif *	NC 1 (11 h 00)
<b><u>TECHNIQUE</u></b>		<b><u>TECHNIQUE</u></b>	
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	C 2 (35 h 00)	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	C 1 (35 h 00)
Adjoint technique *	C 1 (35 h 00)	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	C 1 (35 h 00)
		Adjoint technique *	C 1 (35 h 00)
<b><u>ENTRETIEN BATIMENTS COMMUNAUX</u></b>		<b><u>ENTRETIEN BATIMENTS COMMUNAUX</u></b>	
Adjoint technique	NC 1 (25.08 – 25 h 05 mn)	Adjoint technique	NC 1 (25.08 – 25 h 05 mn)
Adjoint technique	NC 1 (21.58 - 21 h 35 mn)	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	NC 1 (21.58 - 21 h 35 mn)
<b><u>ECOLE – CANTINE – GARDERIE</u></b>		<b><u>ECOLE – CANTINE – GARDERIE</u></b>	
ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	NC 1 (32.67 – 32 h 40mn)	ATSEM principal 1 <sup>ère</sup> classe	NC 1 (32.67 – 32 h 40 mn)
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	NC 1 (33. 75 - 33 h 45mn)	<b>Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe</b>	<b>NC 1 (34.50 - 34 h 30 mn)</b>
Adjoint technique	NC 1 (6.5 – 6 h 30 mn)	Adjoint technique	NC 1 (6.5 – 6 h 30 mn)
ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	NC 1 (23.60 - 23 h 36 mn)	<b>ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe</b>	<b>NC 1 (24.08 - 24 h 05 mn)</b>

\* poste non pourvu

## **QUESTIONS DIVERSES**

Au sujet des logements sociaux, monsieur le Maire indique que la commune a dû verser une subvention d'équilibre de 10 440.54 € mais que le versement des loyers du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 par ORNE HABITAT d'un montant de 10 137.27 €, réalisé sur l'exercice 2020, conduit au quasi équilibre du budget.

L'association des anciens combattants demande d'implanter une borne Leclerc matérialisant la voie de la 2<sup>ème</sup> DB et informe de la possibilité d'obtenir une subvention à hauteur de 80 % sur cette opération. Le Conseil Municipal est d'accord pour engager la démarche.

Monsieur le Maire informe d'un problème concernant le réseau pluvial , au 38 rue du Pont. Une partie serait probablement bouchée sous le trottoir. La solution est d'ouvrir avec une mini-pelle. Le Conseil Municipal sollicite un devis de M. Boissier.

Le dossier des travaux chez Madame DENIS est prêt et le montant correspond à l'estimatif. Il reste à attendre la décision concernant les subventions qui devrait intervenir en mars 2020.

Monsieur le Maire fait part d'une série de problèmes au niveau de la chaudière de la mairie et interroge le Conseil Municipal sur la poursuite du contrat d'entretien, celui-ci n'étant pas réalisé régulièrement.

Monsieur le Maire informe de l'arrivée sur la commune de Monsieur LECOURT qui ne pourra intervenir qu'au moment de gelées au niveau des lagunes et au printemps pour le collecteur du Petit Bois.

Monsieur LE CLOIREC demande des précisions concernant l'arrivée de la fibre optique ⇒ la mairie n'a pas d'information actualisée à ce sujet.